



LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES POLE ORGANISATION-EMPLOI-COMPETENCES

VOUS INFORME

AVIS DE VACANCE DE POSTE
Direction de la Petite Enfance
Auxiliaire de puériculture à la halte jeux « Coccinelle »
(h/f)
Rèf : 20-043

Le service Petite Enfance est destiné aux parents qui souhaitent faire garder leur enfant. Le service regroupe deux crèches collectives, 1 crèche familial, une halte jeux, 1 RAM. Les tarifs sont calculés en fonction des revenus des familles. Le service est composé de personnel diplômé dans le domaine de la petite enfance, auxiliaire de puériculture, éducatrices de jeunes enfants, cuisinier, agent technique, secrétaire, infirmière, assistante maternelle, agent d'accueil, directrice, psychologue.

MISSIONS

Activités régulières :

- Accueillir les enfants, les parents ou substituts parentaux.
- Créer et mettre en œuvre des conditions nécessaires au bien-être des enfants.
- Aider l'enfant dans l'acquisition de l'autonomie.
- Elaborer et mettre en œuvre des projets d'activités pour les enfants.
- Préparer et laver les biberons.
- Mettre en œuvre des règles d'hygiène et de sécurité.
- Transmettre les informations.
- Participer à l'élaboration du projet d'établissement.
- Participer aux réunions d'équipes.
- Participer aux réunions pédagogiques (3 par an).
- Prise en charge des enfants en situation de handicap

Activités occasionnelles :

- Participer à l'accueil et à la formation des stagiaires.
- Participer aux sorties et activités extérieures.
- Participer aux réunions de parents.

RELATIONS DE TRAVAIL

Les relations hiérarchiques :

- N+1 : Directrice de la structure d'accueil Petite Enfance.
- N+2 : Chef du service Petite Enfance
- N+3 : Directrice de la santé et de la Petite Enfance



LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES POLE ORGANISATION-EMPLOI-COMPETENCES

VOUS INFORME

Les relations fonctionnelles :

- Contacts permanents avec les enfants et relations quotidiennes avec les parents.
- Relations régulières avec les différents membres de l'équipe.
- Relations ponctuelles avec les personnels intervenant régulièrement dans la structure (psychologue, psychomotricien, médecin, etc...).
- Relations occasionnelles avec les services de prise en charge de l'enfant en cas d'accueil spécifique (urgence, handicap, etc...).
- Relations régulières ou occasionnelles avec les acteurs locaux, culturels, sportifs, éducatifs...

Les relations extérieures :

Ase, Service Social, Centre d'hébergement d'urgence, CESAD, CAMPS, PMI, CPM, Conservatoire de danse et de musique, Médiathèque, Ludothèque, Service des Sports, Structures pour personnes âgées

CADRE STATUTAIRE

Auxiliaire de puériculture Catégorie C

Merci d'adresser votre candidature **avant le 21 mai 2021** à :

Monsieur le Maire
service.recrutement@ville-bagnolet.fr